

Salon des thèses de science politique

**Notice**

**Alain PINEL**

Thèse soutenue le 2 Avril 2001, à Paris I

**Titre : LA CULTURE D'OBEISSANCE AU SERVICE DE LA VIOLENCE D'ETAT :  
LES GROUPES MOBILES DE RESERVE (G.M.R.) 1941-1944**

Directeur de thèse : **Philippe BRAUD**,

**JURY :**

**Président : Pierre BIRNBAUM**

**Jean-Marc BERLIERE**

**Pierre FAVRE**

**Jean-Louis LOUBET DEL BAYLE**

**La police française sous Vichy : Entre objet de recherche et enjeu de mémoire**

"Assumer son passé national, ce n'est pas se placer dans un état de torpeur collective permanente, c'est simplement la condition nécessaire pour vivre dans la vérité le présent national".

Tony Judt

Le 16 juillet 1995, à l'occasion de la commémoration de la rafle du Vel'd'Hiv, le Président Jacques Chirac nouvellement élu déclara : "Oui, la folie criminelle de l'occupant a été, chacun le sait, secondée par des Français, secondée par l'État français [...] Témoigner et témoigner encore, reconnaître les fautes du passé, reconnaître les fautes commises par l'État, ne rien occulter des heures sombres de notre histoire, c'est tout simplement défendre une idée de l'homme, de sa liberté, de sa dignité". C'est un peu dans cette perspective que s'inscrit cette thèse sur Groupes Mobiles de Réserve (G.M.R.). Pour reprendre une expression de Pierre Nora, il s'agissait dans leur étude, de passer d'une histoire "totémique" à une histoire "critique".

Bien qu'occupant une place de second rang dans l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, les G.M.R., instaurés par la loi du 27 avril 1941 portant création de la Police nationale, n'en présentent pas moins un double intérêt pour la science politique et la sociologie, à la fois par ce qu'ils furent et par ce qu'ils laissèrent. Compte tenu de son ambition fondatrice en matière d'organisation du système coercitif, Vichy constitue une étape essentielle dans le processus de modernisation de la police française. Du modèle orienté vers les besoins de la société, que la Troisième République était en train

d'expérimenter avec un certain succès et qui avorta avec l'Etat autoritaire, on passa à une police au service du pouvoir.

Produit de cette conjoncture singulière, spécialisé dans le "maintien de l'ordre", les G.M.R. sont donc intrinsèquement liés au régime qui décida leur constitution. Ils se présentent comme une sorte de laboratoire public expérimentant toute la gamme de la violence d'Etat, allant de la simple intimidation à la brutalité la plus radicale. Leur histoire constitue un terrain particulièrement propice à l'observation d'un double phénomène : l'usage de la violence comme mode de gouvernement et, l'incapacité de l'agent de l'Etat à tenir tête à un système autocratique, voire criminel, duquel il se retrouve, indépendamment de sa volonté, étroitement dépendant.

Il est pour ces raisons réducteur comme on a eu tendance à le voir parfois, de ne retenir des "lois Darlan" d'avril 1941 que la création de circonscriptions de police dans toutes les villes de plus de 10 000 habitants. L'étatisation de l'appareil policier eut surtout des effets sur les représentations sociales que ses agents se faisaient d'eux-mêmes, sur la manière dont ils concevaient leur rôle, et sur la façon dont la population percevait celui-ci.

Les G.M.R. constituèrent le champ d'expérimentation par excellence de la violence d'Etat. Phénomène protéiforme et évolutif qui, entre 1941 et 1944 connut un développement en trois phases, selon trois modèles successifs, chacun contenant en lui les potentialités du suivant. Ce fut, au départ, la convention d'Armistice qui contraignit le gouvernement français à changer sa manière de faire la police, et l'obligation d'assurer la sécurité de l'armée allemande lui donna une orientation répressive rompant radicalement avec le modèle républicain. D'un système orienté vers les besoins de la société, expérimenté, en région parisienne, à la fin des années trente, on passa à une police du pouvoir, chargée de lutter contre ses opposants politiques. Les ultra-conservateurs du premier Vichy, conçurent au départ les G.M.R. comme une troupe de parade. Au printemps 1942, elle est prise en main par les partisans de la collaboration d'Etat. Au début de 1944, ces derniers se virent dépossédés de leur instrument au bénéfice d'un Etat policier contrôlé par les nazis.

Dès 1942, les groupes participèrent aux rafles antijuives de la zone libre. En 1943 ils mènent la traque contre les réfractaires du STO. A partir de l'hiver 1944, ils combattent la Résistance. Préparés à livrer bataille en milieu urbain, ils furent surtout engagés en zone rurale. Inadaptés pour ce genre d'intervention, ils firent preuve d'une efficacité contrastée. Ce qui n'empêcha pas Joseph Darnand de les utiliser pour attaquer les maquis et constituer les pelotons d'exécutions de cours martiales. Après un revirement de dernière heure, la plupart des groupes combattirent aux côtés des FFI lors de la Libération. Relativement épargnés par l'épuration, les G.M.R. furent dissous par décret du GPRF, le 8 décembre 1944, créant simultanément les Compagnies Républicaines de Sécurité (C.R.S.).